

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS AND**

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	Etai ^{ent} présents :
En exercice : 48	Amfreville-les-Champs M. Cordier,
	Bacqueville M. Houy,
	Beauficel-en-Lyons Mme Doinel,
	Bosquentin Mme Fouquet,
	Bourg-Beaudouin M. Halot,
Présents : 35	Charleval MM. Emo, Calais,
Votants : 45	Douville-sur-Andelle M. Cramer,
	Fleury-la-Forêt M. Godebout,
	Fleury-sur-Andelle M. Vieillard R.,
	Flipou M. Cousin,
	Houville-en-Vexin M. Lebreton,
Date de convocation :	Le Tronquay
Le : 6 juin 2025	Les Hogues Mme Bachelet,
	Letteguives
	Lilly Mme Lancien,
	Lisors M. Herbin,
	Lorleau Mme Grouchy,
Délibération affichée	Lyons-la-Forêt
Le :	Ménesqueville M. Cahagne,
	Perriers-sur-Andelle Mme Dupart, MM. Duval, Mutel,
	Perruel M. Quéné,
	Pont-Saint-Pierre Mme Lavigne, M. Hébert,
	Radepont M. Minier,
	Renneville
	Romilly-sur-Andelle Mmes Julien, Langlet, MM. Chivot, Romet, Dulondel, Vieux,
	Rosay-sur-Lieure M. Béharel,
	Touffreville Mme Malhaire,
	Val d'Orger M. Bonneau,
	Vandrimare MM. Bézirard, Dechoz,
	Vascoeuil

Absents : M. Gavelle, Mme Damois, Mme Marteau.

Pouvoirs : Mme Dalissier à M. Calais, M. Zielinski à M. Minier, Mme Grégoire à Mme Bachelet, M. Baldari à M. Halot, M. Defrance à M. Bézirard, Mme Simon à M. Romet, M. Blavette à M. Bonneau, M. Moëns à Cordier, Mme Hequet à M. Emo, M. Vieillard G à M. Vieillard R.

Administration générale : Désignation d'un membre appelé à siéger au sein de la commission thématique intercommunale « Environnement, Développement durable et Mobilités »

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°82/2020 du conseil communautaire en date du 10 septembre 2020 portant élection des membres de la commission thématique « Environnement, Développement durable et Mobilités » ;

Vu la proposition de la commune de Beauficel-en-Lyons en date du 14 avril 2025 ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission finances et affaires générales en date du 26 mai 2025 ;

Suite à l'élection municipale qui a eu lieu le 23 mars dernier à Beauficel-en-Lyons, il y a un nouvel élu municipal appelé à siéger au sein de la commission thématique intercommunale « Environnement, développement durable et mobilités ».

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité :

- désigne Monsieur Benoît CESSELIN comme représentant de la commune de Beauficel-en-Lyons, pour siéger au sein de la commission « Environnement, développement durable et mobilités ».

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Arnaud GODEBOUT

Le Président



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.